

DEC151673DR20

Décision portant nomination de Madame Martine NAULET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 7321 intitulée Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 122743DSI du 05/01/2012 portant création de l'unité UMR 7321, intitulée Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG), dont le directeur est Jacques-Laurent RAVIX.

Vu la décision n° 123037INSHS du 12/12/2012 de nomination du directeur et du directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7321 intitulée Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG), M. Patrick MUSSO aux fonctions de directeur et M. Fabrice SIIRIAINEN aux fonctions de directeur adjoint ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 7321¹ en date du 03 / 02 / 2015 ;

Considérant que Mme Martine NAULET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le service de formation Permanente du CNRS Délégation Côte d'Azur les 9 et 23 avril, 12 mai, 4 et 18 juin 2015.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Martine NAULET, assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7321 intitulée Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG), à compter du 23 juin 2015.

Mme Martine NAULET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Martine NAULET est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Fait à Valbonne, le 31/07/2015

Le directeur de l'unité
Patrick Musso

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Béatrice Saint-Cricq

Visa de la Présidente de l'UNS